



DECLARATION

Mettre un terme aux violences xénophobes récurrentes en Afrique du Sud

« TROP C'EST TROP, ETRANGERS DEHORS » ! Tel est le mot d'ordre qui a été lancé en Afrique du Sud la semaine dernière par des associations de sud-africains, mot d'ordre largement repris dans le pays et qui a conduit à des violences inouïes perpétrées contre des migrants, principalement africains, installés dans ce pays.

Ces violences ont connu leur paroxysme les 2, 3 et 4 Septembre 2019 : avec des vols, des pillages, parfois des destructions par incendies des biens des migrants, d'autres sauvagement battus et /ou atrocement tués.

La CNTS s'incline devant la mémoire des disparus et présente ses condoléances aux familles endeuillées et à tous les migrants éplorés.

Depuis 2008, ces actes barbares sont récurrents en Afrique du Sud.

Nul n'ignore que l'Afrique du Sud est marquée par une crise économique et sociale profonde : la pauvreté, le chômage, la criminalité, ont atteint des degrés très élevés.

Généralement, certains compatriotes pensent que les propagandes nationalistes, populistes, démagogiques, xénophobes et racistes, désignant les migrants comme responsables de la crise, donc responsables des malheurs des nationaux à qui ils volent leur travail, n'existent qu'en Occident. Détrompons-nous, car **malheureusement, ces fausses accusations existent aussi dans des pays africains. L'Afrique du Sud en est la parfaite illustration.**

Pourtant, à y regarder de près, la situation des travailleurs migrants est indissociable de la situation des travailleurs nationaux.

En effet, les abus, les violations et l'exploitation dont ces derniers sont victimes, sont aussi vécus par les travailleurs étrangers mais dans des conditions **encore plus dures voire plus dramatiques que celles des nationaux**. Ces conditions touchent **la question des droits humains et du travail décent**. En effet, leur statut d'étrangers, réguliers ou irréguliers, les expose davantage aux emplois dangereux, difficiles et dégradants (les 3 D), aux lois d'immigration dures et strictes du fait, entre autres, des logiques sécuritaires des Etats, comme en Afrique du Sud, qui de plus en plus se barricadent par tous les moyens.

Ces tragiques événements démontrent de nouveau que la migration, en plus des enjeux qu'elle pose sur la question des droits humains, pose aussi la problématique du travail des migrants, celle du développement et du progrès partagés.

Les organisations syndicales sont donc concernées à plus d'un titre.

Le peuple sud –africain, dans sa juste lutte contre l’apartheid, a bénéficié du soutien inestimable des peuples du monde, africains en particulier, sans oublier celui du mouvement syndical. Les actes qui viennent d’être posés en Afrique du Sud constituent une honte. Les réactions de certains Etats africains dénonçant ces faits, le boycott par certains Etats africains du Forum Economique Mondial sur l’Afrique se déroulant actuellement en Afrique du Sud, les actes ou simplement la volonté de vengeance contre des sud-africains ou des intérêts sud –africains notés dans certains pays, constituent des menaces pour l’unité africaine.

L’UA est interpellée même s’il faut se féliciter, à l’occasion, de la déclaration du Président de la Commission. Mais il faut faire plus. il faut plus d’initiatives et d’actes concrets (par exemple délégations d’enquêtes et de protestations à envoyer en Afrique du Sud).

La CNTS joint sa voix à toutes celles dont celle de la CSI-Afrique et de la **Southern Africa Trade Union Coordination Council (SATUCC)** qui ont condamné ces actes ignobles qui n’honorent nullement le pays de Nelson Mandela, ce grand combattant pour la justice, la paix, l’unité des peuples.

La CNTS demande, au-delà de la déclaration de condamnation du Président Sud-africain qui est certes un pas, que les initiateurs et auteurs de ces violences criminelles contre les migrants, soient effectivement poursuivis et sévèrement punis.

La CNTS demande :

- que tous les migrants ayant été blessés soient pris en charge par le gouvernement sud-africain,
- que ce dernier dédommage aussi conséquemment tous les migrants qui ont subi de préjudices lors de ces douloureux évènements.

Notre organisation appelle :

- le gouvernement du Sénégal à faire prendre toutes les dispositions pratiques nécessaires pour la protection et la sécurité des milliers de nos compatriotes migrants ainsi que de leurs familles, basés en Afrique du Sud.
- les organisations syndicales et celles de la société civile à développer un vaste mouvement de condamnation de ce qui vient de se passer en Afrique du Sud et de solidarité aux migrants dans ce pays, pour une culture de paix, de fraternité, d’amitié, de coopération solidaire et responsable entre les peuples, africains en particulier.

Fait à Dakar le 6 Septembre 2019

LA CNTS